



Sécurité routière : les nouvelles mesures décryptées par Maître Lesage

Pour tenter d'enrayer la hausse de la mortalité routière, le gouvernement a annoncé une salve de mesures significatives, dont l'arrivée de nouveaux radars embarqués confiés à des sociétés privées et l'obligation de dénonciation par l'employeur. Maître Lesage, avocat au barreau de Paris, revient sur les conséquences de cette réforme.

Pour lire l'article sur le site [autonews.fr](http://www.autonews.fr) cliquez sur le lien ci-dessous:

<http://www.autonews.fr/dossiers/votre-quotidien/201183-radars-privatisation-denonciation-salarie-ead-securite-routiere/>